Madame Madeleine Dupuis
161, rue Côté
Neuville QC G0A 2R0

Bulletin

de la Société d'histoire de Neuville

Vol. 3 N° 1 - août 1998

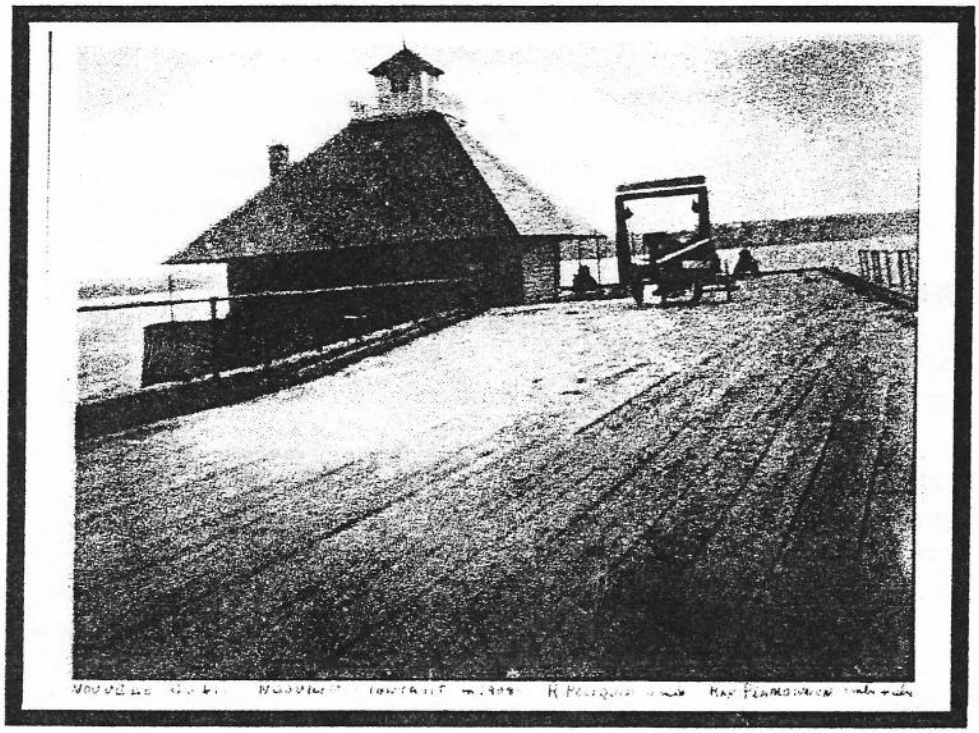

Nouveau quai de Neuville – construit en 1908
Collection Marc Rouleau

Le rassemblement des Morissette à Neuville

Le procès Kéroack

Les quais de Neuville – Pointe-aux-Trembles

Les activités à venir de la Société d'histoire

Le mot de la présidente

Chères membres, chers membres,

Avec le retour de la belle saison, les activités estivales de la Société d'histoire battent leur plein. Nos guides sillonnent les rues du village, le dépliant touristique version anglaise a été publié en début de saison, l'exposition sur «La présence amérindienne à Neuville» présentée en juin-juillet à la bibliothèque Félicité-Angers, a été un succès, puis vient de s'amorcer la campagne de souscription. Et bien oui, c'est déjà le moment de renouveler votre carte de membre. Nous vous rappelons que votre contribution est essentielle au bon fonctionnement de la Société. Ses revenus proviennent uniquement de vos cotisations et vos dons. Cette année encore nous comptons sur votre générosité.

Il faut vous réserver la soirée du 11 novembre prochain, car nous tiendrons notre Assemblée générale annuelle. Nous espérons vous voir en très grand nombre. Et si vous avez envie de vous impliquer activement au sein de la Société, la chance vous est offerte.

En terminant, nous souhaitons vous informer que notre prochain bulletin portera sur la chapelle Sainte-Anne. Notre petite chapelle qui est l'un des plus beaux monuments de notre village est présentement en péril. Un numéro spécial lui sera entièrement consacrée afin de faire toute la lumière sur le sujet.

Bonne lecture à toutes et à tous et bonne fin d'été.

Danielle Delisle

Dans notre prochain numéro cet automne : Spécial Chapelle Sainte-Anne

Membres du C.A. de la Société d'histoire

Présidente :	Madame	Danielle Delisle 876- 3076
Trésorier :	Monsieur	Rémi Morissette 876- 2341
Secrétaire :	Monsieur	Henri-F. Gautrin 876- 2905
Conseillers	Monsieur	Francoys Drolet 876- 2613
	Madame	Françoise Gilbert 876- 3859
	Madame	Johanne Martin 876- 3167
	Madame	Marie-Claude Taillon 285- 2006

Bulletin de la Société d'histoire de Neuville

Rédacteurs

André Grenier
Rémi Morissette
Henri-F. Gautrin
Danielle Delisle

Mise en page

Marie-Claude Taillon

Impression

Municipalité Ville de Neuville

Les quais de Neuville – Pointe-aux-Trembles

La communauté de Neuville - Pointe-aux-Trembles regarde et admire le fleuve à partir de ses différentes terrasses le surplombant depuis plus de 300 ans. Elle est en partie née du fleuve, car le développement et la mise en valeur rapide de son territoire sont dus au fait que Neuville était située à une marée de canot de la ville de Québec. Ces canots, qui étaient au début de la colonisation les principaux moyens de communication, s'arrêtaient donc à Neuville pour y attendre la marée montante suivante qui leur aurait permis de faire un autre bout de chemin. Les canots n'avaient pas besoin de quai, ils accostaient sur les grèves. Mais bientôt ils furent remplacés par les caboteurs à voile. Comme il n'y avait, pendant longtemps, pas de route et que le chemin de fer ne passa à Neuville qu'en 1909, la communauté ne pouvait être en rapport avec le reste du pays que par le fleuve, par les caboteurs qui y circulaient avant les bateaux à vapeur. Ils transportaient pêle-mêle bestiaux, produits de la ferme, passagers ou bois de chauffage pour les habitants de la grande ville et les industries naissantes.

Et pour établir le contact entre les navires et la terre ferme, il fallait des quais, et ceux-ci furent d'abord construits sous initiative privée, comme on construisait les ponts alors (pont Déry). Il a été beaucoup question ces temps derniers de la nouvelle jetée remplaçant l'ancien quai donnant des signes d'effondrement à l'ouest de la marina et nombreux sont ceux d'entre nous qui se promettent d'aller y prendre le frais les soirs d'été, lorsque ce sera devenu un parc municipal, comme on le faisait encore il y a six ou sept ans.

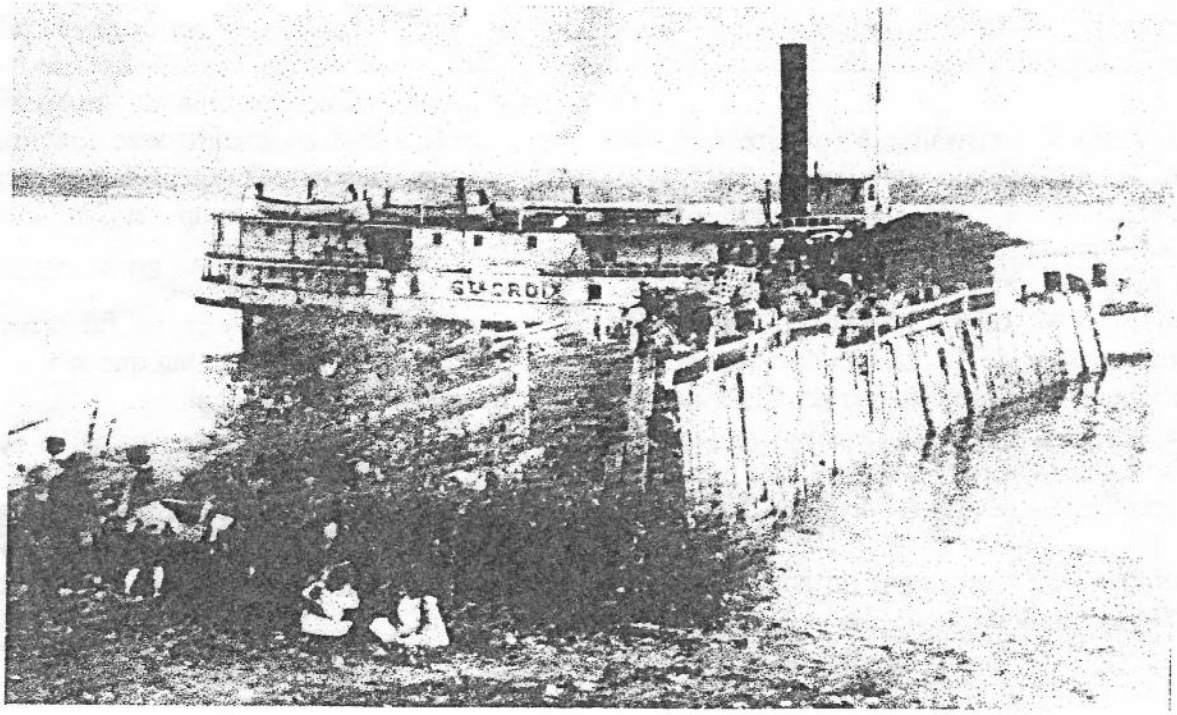

Or, le quai dont il est question fut originellement construit en 1908, comme l'indique un article du Soleil Brillant et dont la photo est jointe. C'est à partir de ce quai que se fit l'essentiel du trafic passagers et marchandises où accostaient les bateaux à vapeur et à aubes (steamboat). Le quai était muni d'une rampe ajustable de façon à s'adapter aux différentes hauteurs de marées.

Le Sainte-Croix et l'Étoile, bateaux à aubes, essentiellement, vinrent accoster jusqu'en 1926, ayant un monopole avant 1909, arrivée du chemin de fer, mais périclitant doucement par la suite surtout pour le trafic des passagers, car le train rendait les gens à Québec en une heure et il en fallait deux par le bateau.

Le Sainte-Croix et l'Étoile organisaient aussi des pèlerinages à Ste-Anne-de-Beaupré et au Cap-de-la-Madeleine, mais ils furent parfois concurrencés par d'autres bateaux comme le Portneuf, le Tigre et le Yamaska qui relièrent les localités des deux rives à Québec entre 1860 et 1890.

Avant la construction du nouveau quai, dont une des photos nous montre le Ste-Croix accosté ainsi que deux élégantes dames débarquant à Neuville - Pointe-aux-Trembles, les navires à vapeur accostaient au quai qu'on appelait quai Châteauvert ou quai du Hangar.

Ce quai est bien visible à l'extrémité gauche de la photo: vue du fleuve 1915. Il appartenait à des propriétaires privés Messieurs Alfred Clermont et Aurèle Grenier et avait apparemment été construit en 1802. On l'appelait quai Châteauvert, car il était situé en face de la maison des Châteauvert (originellement des Faucher dit Châteauvert). Ce quai était d'importance si on en juge par les vestiges qui restent encore bien visibles à marée basse à l'extrémité de la rue du Hangar.

Comme on le verra dans un autre article du présent bulletin, Aurèle Grenier, qui percevait, comme son associé Clermont, un genre de droit de péage pour les utilisateurs du quai, n'eut pas qu'à se féliciter de sa propriété... elle lui coûta la moitié de son auberge!

C'est proche de ce quai qu'eut lieu, en 1879, le naufrage du yacht à voile « England » qui se renversa au cours d'une manoeuvre pour saluer les arrivants du Ste-Croix. Neuf passagers y laissèrent leur vie, et cette catastrophe est restée dans les mémoires de plusieurs familles de Neuville qui furent affectées.

Un autre quai existait près du chantier St-Jean et certains constructeurs de navires dont Monsieur Dubord eurent leur propre quai. Un autre quai sur pilotis se trouvait à l'embouchure de la rivière Matte, il s'appelait le quai Patton, car il appartenait au propriétaire d'un moulin à farine situé sur la rivière Matte. Ce quai, d'une longueur de 1 500 pieds, recevait des voiliers apportant des céréales pour le moulin et aussi d'autres embarquant la farine pour l'Angleterre. La farine canadienne entrait en Angleterre hors taxes et Patton achetait des surplus de blé américain pour les transformer en farine canadienne.

À part le quai Patton, construit sur pilotis, la plupart des autres étaient faits de « cribs » d'arbres écorcés remplis de grosses pierres dont les faces pouvaient être finies par des madriers debout. Ces quais se désagrégeaient forcément avec le temps et l'influence des glaces.

Quant à la marina, elle ne fut créée qu'en 1970 et elle n'a comme but que le service des navigateurs de plaisance.

En regardant les vestiges de quai et de certaines plates-formes ayant probablement servi au lancement des beaux trois mâts qui se construisirent à Neuville pendant une

Vue du fleuve – 1915

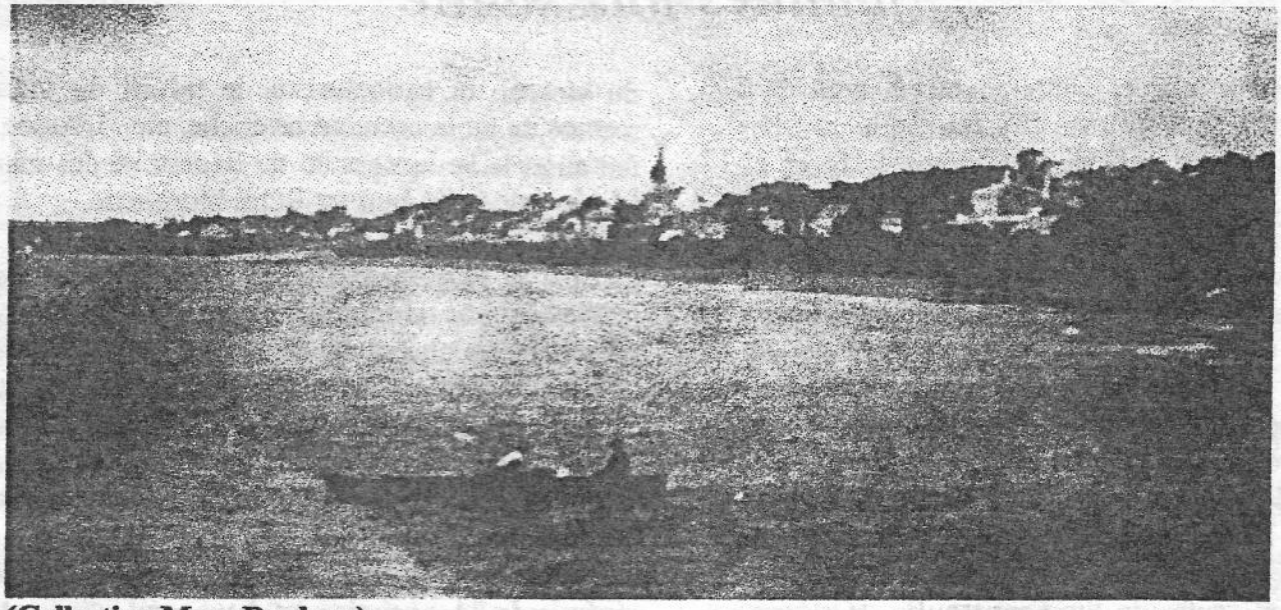

(Collection Marc Rouleau)

cinquantaine d'années, je voyais en imagination les centaines de charpentiers qui s'affairaient en ces lieux, j'entendais les chocs redoublés de leurs maillets qui enfonçaient les gournables pour fixer les madriers de bordé. C'était il y a 150 ans!... et il ne reste pratiquement plus rien de tout cela qu'un livre qui en a heureusement sauvé la mémoire.

Pensez-y, pensez aussi à tous ceux qui périrent en ces endroits lorsque vous irez arpenter la nouvelle jetée, mais prenez plaisir à admirer le superbe environnement du grand fleuve.

Henri-F. Gautrin

Les activités de la Société d'histoire de Neuville

Exposition sur « La présence amérindienne à Neuville »	juin-juillet à la bibliothèque Félicité-Angers
« Les clochers vous accueillent » :	Visites guidées de toutes les églises du comté de Portneuf Les dimanches 16 et 23 août de 11h00 à 17h00

La Société d'histoire organise pour cette activité une procession religieuse à la manière d'autrefois. Vous pourrez participer à la procession en suivant les figurants revêtus d'anciens vêtements liturgiques qui chanteront en latin.

Assemblée générale de la Société d'histoire de Neuville :	11 novembre 1998 (lieu à confirmer)

Neuville reçoit le Rassemblement des familles Morissette

Événement unique, Neuville reçoit près de 300 personnes au cours du Rassemblement des familles Morissette qui s'est tenu les 15, 16 et 17 mai 1998. Le Rassemblement est un succès total sur toute la ligne. L'enregistrement des congressistes se fait vendredi soir le 15, et le tout démarre le 16 mai avec un voyage en autobus au pays des ancêtres, Cap-Santé et Ste-Famille, Ile d'Orléans. En effet, les familles Morissette ont deux lignées distinctes (probablement parentes, mais la preuve n'est pas faite; elles demeuraient à moins de 100 kilomètres l'une de l'autre en France) l'une dont les ancêtres se sont établis à Cap-Santé, Mathurin Morisset & Élisabeth Coquin (de Neuville) et l'autre de Ste-Famille, Ile d'Orléans, Jean Morisset & Élisabeth Choret. Lors de ces voyages aux pays des ancêtres, des monuments sont alors dévoilés en mémoire de ceux-ci à Cap-Santé et à l'Ile d'Orléans. À Cap-Santé, le monument est situé au 433 route 138 (adjacent aux bâtisses du ministère des transports de la province de Québec). A Ste-Famille, Ile d'Orléans, il est situé au 4423 Chemin Royal.

Le dîner du samedi midi servi, une période de retrouvailles se met en branle et des kiosques mis en place pour faciliter les échanges proposent des sujets aussi variés que l'ornithologie, la fabrication du vin, un caricaturiste, le travail du vitrail, la mesure de la pression artérielle, etc.. L'Association fait aussi le lancement du Répertoire des mariages Morissette de l'auteur Rémi Morissette.

Et c'est le souper officiel du Rassemblement qui rassemble à la table d'honneur un couple français venant spécialement de France pour l'occasion et les autorités municipales de Neuville représentées par son maire monsieur Luc Delisle. La soirée en deux partie, l'une récréative avec un magicien renommé et l'autre présentant un quatuor à cordes, suit immédiatement le souper.

Le dimanche 17 mai débute par l'assemblée générale de l'Association à 9 heures à la "Salle des Fêtes", puis c'est la messe commémorative du Rassemblement à 10:30 heures qui suit. Celle-ci est présidée par l'abbé Jules A. Morisset de Shawinigan-Sud et cocélébrée par le curé de Neuville, l'abbé Paul Tremblay. Le diacre Jean-Robert Gravel assiste les deux célébrants. C'est le "Brunch Choret-Coquin" qui suit immédiatement la messe. Ce brunch désire rappeler que les femmes-ancêtres sont tout aussi importantes que les hommes-ancêtres. En après-midi du dimanche, les congressistes bavardent un peu avant de prendre le chemin du retour.

De gauche à droite: Rémi Morissette, président du comité organisateur du Rassemblement et secrétaire de l'Association, Jacqueline Chénard, Gaétane Hardy, comité organisateur et Gervais Morissette, dir. de l'Association.

Courte biographie des ancêtres Morissette

Jean Morisset et Jeanne Choret (Ste-Famille, Ile d'Orléans)

Jean Morisset est le fils de Paul Morisset et Mathurine Guillois de Saint-Gilles de Surgères, arrondissement de Rochefort, évêché de La Rochelle, ancienne province d'Aunis en France. Il décède le 15 août 1699 et est inhumé le lendemain à Sainte-Famille Ile d'Orléans. On le dit alors âgé de 58 ans. Il serait donc né vers1641. En 1667, lors du recensement, il déclare avoir 25 ans.

L'historien Marcel Trudel fait arriver Jean Morisset sur la flotte des quatre navires qui arrivent en fin d'été 1661 à Québec: le Taureau, la Marie, la Marguerite et le Saint-Pierre. Il aurait donc à ce moment autour de 20 ans. Comme tous les nouveaux venus en Nouvelle-France, il travaille certainement sur une terre ou comme domestique. Il a du faire de bonnes affaires en peu de temps. En juillet 1666, plus précisément le 16, il achète pour 400 livres tournois, une terre à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, appartenant à Pierre Loignon, située entre Gabriel Rouleau et Jean Arrivé. Cette terre comprend déjà une maison et une grange. Comme à peu près tous les nouveaux arrivés, Jean Morisset ne sais pas signer, mais appose sa croix au bas du document préparé par le notaire royal Paul Vachon. La terre qu'il achète a 2½ arpents de front et part du fleuve sur le côté nord de l'Ile d'Orléans, jusqu'au milieu de l'Ile. À sa mort, elle est mise en valeur par son gendre Léonard Clément-Labonté jusqu'en 1702. C'est finalement Jeancien (Gentien) Morisset, fils de Jean qui obtient les droits de cette terre par achats successifs des héritiers et héritières de Jean Morisset. Aujourd'hui, cette terre est occupée par plusieurs propriétaires dont principalement Jude Morency au 4429 Chemin Royal, Ste-Famille, Ile d'Orléans et secondairement par monsieur Jean-Guy Boucher et mdame France Grenon, au 4423 Chemin Royal, Ste-Famille, Ile d'Orléans, là où le monument à la mémoire des ancêtres Jean Morisset et Jeanne Choret est érigé.

Jeanne Choret, née le 11 décembre 1652, n'a pas 17 ans lorsqu'elle se marie à Jean Morisset le 14 janvier 1669. Elle est la fille de Mathieu Choret et Sébastienne Veillon de Notre-Dame de Cogne, arrondissement et évêché de La Rochelle, ancienne province d'Aunis en France. Jeanne est une canadienne authentique. Elle demeure à Québec au moment où son père décède alors qu'elle n'a que onze ans. Elle décède le 26 septembre 1718 et est inhumée le lendemain le 27 à Ste-Famille, Ile d'orléans. En ces temps difficiles, on ne traîne pas longtemps avec la mort. Le plus souvent, l'inhumation a lieu le lendemain du décès quand ce n'est pas la même journée.

Le couple Jean Morisset-Jeanne Choret a quatorze enfants, tous nés et baptisés à Ste-Famille, Ile d'Orléans. Il y a six garçons pour assurer la descendance. Les descendants et descendantes sont nombreux. Les fils s'installent; Pierre va prendre une terre à Ste-Croix le Lotbinière, Gentien (Jeancien) demeure à Ste-Famille et Nicolas traverse à St-Michel de Bellechasse. Tout est en place pour essaimer dans tout le territoire de la Nouvelle-France. Aujourd'hui, les Morissette-Morisset-Morrissette de cette lignée se retrouvent dans plusieurs régions notamment dans le Bas-du-Fleuve, Nicolet, Trois-Rivières, Montréal et Québec, la Beauce et St-Hyacinthe. Il est aussi très certain qu'un bon nombre se retrouve aux États-Unis. C'est la plus nombreuse des lignées Morissette au Canada. Cette lignée compte pas moins de quatre fois plus de descendants et descendantes que l'autre lignée de Mathurin Morisset et Élisabeth Coquin.

C'est à cette lignée qu'appartient Monseigneur Pierre Morissette, évêque de Baie-Comeau, président de la conférence des évêques du Québec, et membre de l'Association des familles Morissette.

Mathurin Morisset et Élisabeth Coquin (Cap-Santé-Neuville).

Mathurin Morisset obtient une concession du Seigneur René Robineau de Bécancour en 1697. Il est dit dans l'acte de concession, qu'il est sur cette terre depuis dix à vingt ans déjà. On peut donc conclure qu'il est arrivé sur sa concession vers 1682. Cette concession a 6 arpents de large sur 40 de profondeur; elle est la plus grande concession jamais concédée à Cap-Santé. Aujourd'hui, une partie de cette terre est située au 433 route 138 à

Cap-Santé, propriété de monsieur Yves St-Pierre. C'est sur ce terrain de monsieur St-Pierre que le monument à la mémoire des ancêtres Mathurin Morisset et Élisabeth Coquin est érigé. La maison sur le terrain n'est pas la première maison de l'ancêtre. À quelques centaines de mètres de là cependant, nous pouvons observer la maison de son fils Mathurin qui a été construite en 1715. Elle est située au 120 Vieux-Chemin, Cap-santé.

Mathurin Morisset est né à Thouarsais-Bouildroux, dans l'ancienne province du Poitou, en France, vers 1645. Nous ne connaissons pas avec précision sa date de naissance. Il y a même des doutes sur son âge.

Il se marie vers l'âge de 45 ans a-t-il déclaré lors de l'enregistrement de son acte de mariage à Neuville, le 9 janvier 1690! Mais plusieurs indices permettent d'en douter. Toutefois, ce sont les seules renseignements précis que nous avons concernant son âge. À son décès, on donne aussi un âge approximatif qui est cependant consistant avec l'âge à son mariage.

Il est le fils de Nicolas Morisset et Marie Thomas, de Thouarsais Bouildroux, Poitou, France. Nicolas Morisset a aussi eu un autre fils qui s'est appelé Mathurin Morisset et qui est né en 1698, donc cinquante-trois ans après la premier Mathurin, l'ancêtre venu au Canada. C'est pour le moins un peu bizarre... Il aurait fallu que sa mère Marie Thomas ait eu une grossesse vers l'âge de 70 ans, 73 ans! Pour le moins curieux n'est-ce pas…

Mathurin Morisset a été inhumé le 8 janvier 1717 à Cap-Santé, vers l'âge de 70 ans. Il est alors aveugle depuis une dizaine d'années.

Élisabeth Coquin est la fille de Pierre Coquin et Catherine Beaudin. Elle est une fille née en Nouvelle-France, à Neuville, le 29 avril 1674. Elle a donc un peu moins de 16 ans lors de son mariage. Elle aurait alors une différence d'une trentaine d'année avec son futur mari. Sa mère Catherine Beaudin est une fille du Roi, comme la majorité des épouses qui demeurent à Neuville à cette époque.

Élisabeth Coquin passe toute sa vie à Cap-Santé après son mariage. Elle est inhumée à Cap-Santé le 18 avril 1714 à l'âge de 40 ans. On sait peu de chose de cette femme, comme toutes les femmes de ces temps d'ailleurs. Elles menaient une vie austère dans l'ombre du mari.

Le couple a onze enfants dont trois garçons peut-être quatre et sept filles, peut-être huit. Un enfant dont on ignore le sexe serait décédé vers l'âge de quatorze ans. Des trois fils qui ont survécus, l'un, François aurait été probablement coureur des bois. On perd sa trace, serait-il celui qui a été engagé pour aller chercher des fourrures chez les Scioux le 30 juin 1731? C'est bien possible, mais nous n'en avons aucune preuve.

Ce sont les deux garçons Mathurin et Pierre qui assurent la descendance de Mathurin père et d'Élisabeth. Mathurin et Pierre deviennent des personnages importants à Cap-Santé. Notamment Mathurin, qui devient capitaine de la milice. C'est le personnage le plus important du village. Mathurin n'a qu'un enfant mâle alors que Pierre a six garçons.

La descendance de Mathurin Morisset et Élisabeth Coquin n'est pas très nombreuse de nos jours. Nous la retrouvons principalement dans les régions suivantes: Portneuf, Montréal, Trois-Rivières, Granby et Québec.

Monsieur Gérard Morisset, ex-directeur de l'Inventaire des Oeuvres d'Art et conservateur du Musée de la province de Québec de 1953 à 1965 est un descendant de la lignée Mathurin Morisset-Élisabeth Coquin. Roland Morisset du couple Roland Morisset-Colette Leblanc de France, venu spécialement à Neuville pour le Rassemblement est aussi un descendant de la même lignée.

Ce n'est pas tous les jours que la ville de Neuville reçoit un congrès de 300 personnes. La ville a été accueillante et très ouverte en mettant à la disposition du Rassemblement ses infrastructures. De même, la paroisse a facilité la tâche du comité organisateur du Rassemblement par son accessibilité aux activités religieuses par l'intermédiaire du curé Paul Tremblay.

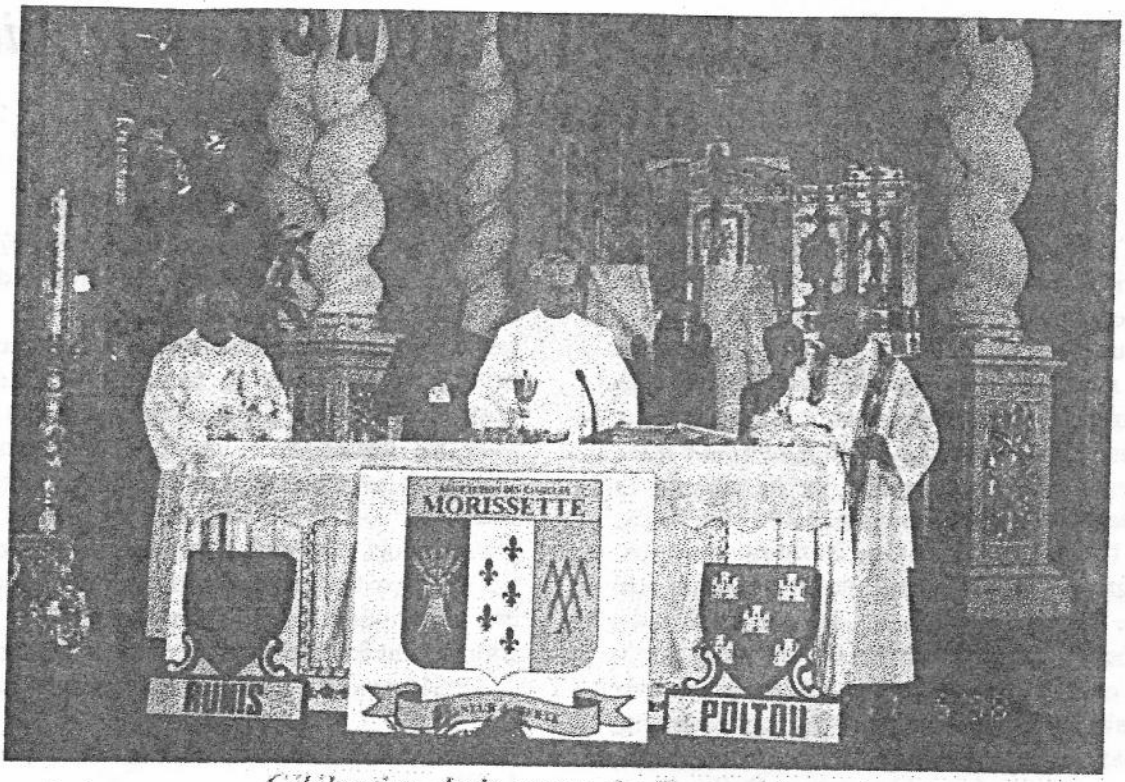

Célébration de la messe du Rassemblement.
De gauche à droite en premier plan: Jean-Robert Gravel, diacre, l'abbé Jules A. Morisset, célébrant et l'abbé Paul Trembaly, concélébrant, curé

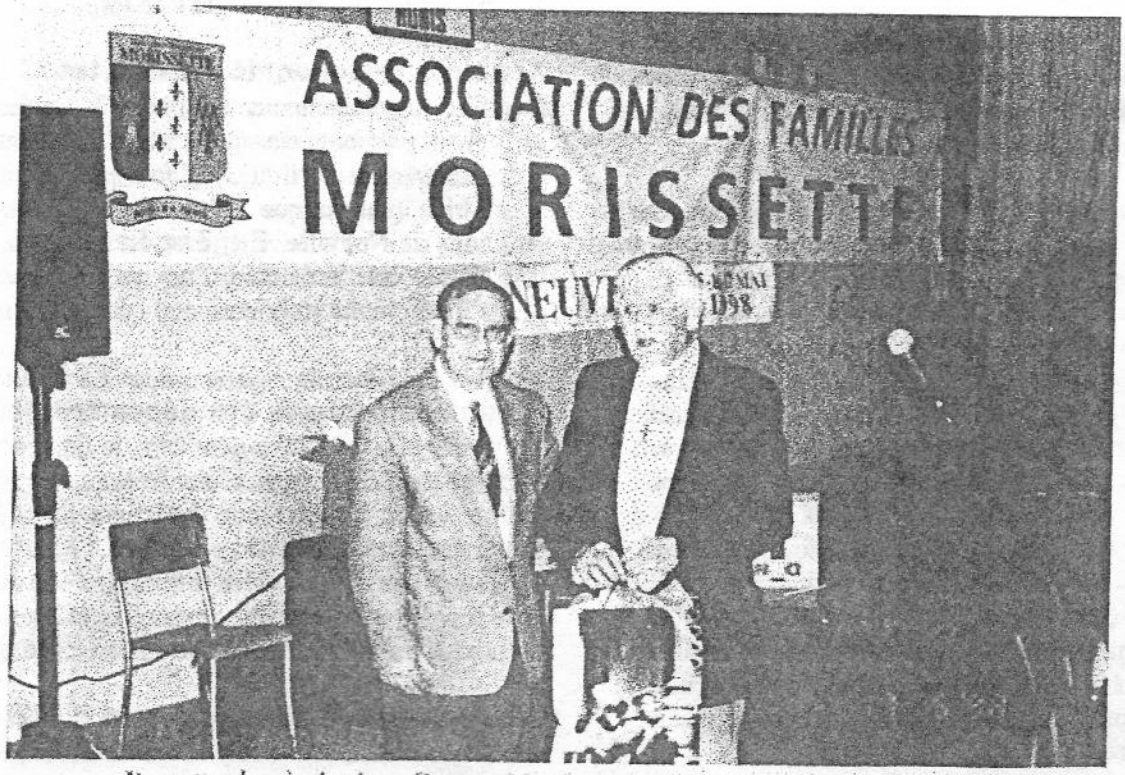

De gauche à droite: Roger Morissette, président de l'Association des familles Morissette et l'abbé Paul Tremblay, curé de Neuville.

Le procès Kéroack contre Clermont et Grenier 27 juin 1891 au 17 juin 1892

À la fin du XIXe siècle, l'ancien quai de Neuville (Pointe-aux-Trembles) appartient à des intérêts privés. Les co-propriétaires sont Alfred Clermont (père) et Aurèle Grenier. Or, un soir de juin 1891, le 27 plus précisément, un nommé Alphonse Kéroack débarque à Neuville vers neuf heures du soir, du S.S. Sainte-Croix. En se rendant à la terre ferme, ce commerçant de Québec fait une chute et se casse une jambe. Le quai de Neuville est relié à la grève par un passage étroit construit sur les débris d'une ancienne jetée plus large. C'est près de l'entrée de ce passage étroit que Kéroack tombe. Malgré qu'il soit ensuite resté huit jours en convalescence à la maison de pension d'Aurèle Grenier, Alphonse Kéroack intente un mois plus tard une poursuite civile de 1000 $, alléguant que la lumière du quai n'éclairait pas la partie où il est tombé, qu'on n'y trouvait pas de garde-fous, que le quai était en très mauvais état, etc. Les blessures, dit-il, l'ont notamment empêché de s'occuper de ses lucratives affaires. Kéroack est un agent général de loterie qui oeuvre à commission pour le compte de la *Loterie de la Province de Québec* (affiliée à la Société Saint-Jean-Baptiste).

Je résumerai ici certains témoignages du procès tenu au tout nouveau palais de justice de la Place d'armes de Québec, témoignages dont la transcription intégrale (sténographiée) a été conservée.

Alfred Clermont, 11 octobre 1891 On apprend de ce commerçant de 59 ans que les revenus du quai Clermont & Grenier seraient de cent cinquante dollars par année pour chacun des deux associés. Ces derniers tirent leur profit à raison de 0.04 $ par passage entre Neuville et Québec (un passage coûte 20 cents). Une partie sans doute encore plus importante des revenus provient de l'acheminement du fret et sont partagés entre les deux propriétaires (pour un tiers des bénéfices) et le capitaine du Sainte-Croix (pour deux tiers). Neuville est la seule escale entre le comté de Lotbinière et la capitale. M. Clermont indique aussi avoir lui-même demandé à Aurèle Grenier, "avant le temps des semences", de faire certaines réparations à la "partie en terre du quai." Clermont rapporte enfin que le quai a été emporté en partie par la glace, à un moment encore récent.

Aurèle Grenier, 22 octobre 1891
Tout comme Clermont, Aurèle Grenier, 27 ans, affirme être celui qui a demandé à l'autre de faire des réparations au chemin du quai: "(...) Le chemin pour les voitures il était en mauvais état pour les voitures ce printemps, mais ça se trouvait dans le temps des semences et il m'a dit d'attendre quelque temps on va faire les semences et qu'après les semences on le réparerait avec sa voiture." Aurèle semble nerveux lorsqu'il décrit l'endroit où des réparations s'imposaient. Du moins, la transcription intégrale de la fin de son témoignage montre des paroles confuses, une description difficile à comprendre. Aurèle est-il simplement intimidé par le caractère solennel du procès ? Aurèle ne s'adresse à la Cour que quelques minutes.

Roméo Lafontaine, Montréal (Témoignage écrit)
"Le chemin du quai était en mauvais état, il y avait des grosses pierres et elles étaient de nature à faire culbuter les passants qui ne connaissent pas le quai. (...) Je considère qu'à l'endroit où M. Kéroack est tombé il était nécessaire d'avoir une lumière ou une garde de façon à empêcher les gens de tomber."

Anselme Boucher, 15 janvier 1892 Le curé de Neuville (anciennement en poste à Leclercville) dit qu'il a vu plusieurs des quais situés sur l'autre rive du Saint-Laurent et qu'il "(...) n'en a pas connu pour être aussi bien pourvu que celui-là." Le même jour, le Seigneur de Neuville, **Eugène Larue,** fait valoir que la paroisse est dotée d'un quai en bon état, bien que d'une qualité inférieure aux quais du gouvernement.

Le curé Boucher, le seigneur Larue et l'ancien maire **Joseph Angers (15 décembre 1891)** s'entendent pour dire que, selon leur avis, le fanal attaché à l'entrait (poutre) du hangar, à une hauteur d'environ huit pieds, éclairait d'une façon adéquate jusqu'à l'endroit de l'accident, par le cadre de porte. M. Angers mentionne aussi qu'il se trouve une autre lumière sur la terre ferme, qui guide les voyageurs et que les lumières du bateau lui-même ajoutent à l'éclairage général du lieu.

Narcisse Rosa, 26 janvier 1892 Cet architecte naval, mandé par M. Kéroack comme expert pour la prise de mesures et l'examen du quai, affirme au contraire que la présence d'une foule importante le soir

du drame empêchait la lumière d'éclairer l'endroit de la chute.

Anselme Lagacé, 24 novembre 1891 Le co-propriétaire du Sainte-Croix, rapporte que son navire va à la Pointe-aux-Trembles "depuis dix ou onze ans." M. Lagacé, en réponse à une question de Me Charles Darveau, avocat des défendeurs, jure avoir vu Alphonse Kéroack consommer des boissons alcoolisées en grande quantité durant le voyage: "Il était agité et il faisait ce qu'on appelle faire la loi ; il faisait des histoires." Darveau revient à la charge par une question: "Qu'elles sont les personnes appelées à tomber ? R.: "Ce sont les personnes imprudentes comme Mr. Kéroack qui ne voient pas clair et comme il pouvait être ce soir là..."
En 1891, un voyage de Québec à Neuville sur le Sainte-croix prend deux heures et demie ou trois heures. Le Sainte-Croix fait ce trajet deux fois par semaine.

Roger Larue, 15 janvier 1892 Roger Larue est l'un de ceux qui se sont portés au secours de Kéroack, en l'amenant en voiture jusqu'à l'hôtel d'Aurèle Grenier, en haut du coteau. Ce cultivateur affirme: "moi je ne suis pas aperçu qu'il était en boisson mais son discours m'a fait croire qu'il en avait pris."

Aurèle Grenier a lui-même anéanti l'impact de la défense basée sur l'état d'ébriété. En effet, répondant à un interrogatoire sur faits et articles, il mentionne le **29 février 1892** que "(...) de la manière où il a vu le défendeur - une heure ou une heure et demie après l'accident - Mr Kéroack était alors sobre - il considère que le plaidoyer à l'effet que Mr. Kéroack était en boisson n'en était pas un bon." Aurèle reconnaît aussi qu'il a admis verbalement cette opinion devant Kéroack.

Le jugement de la Cour supérieure sera rendu par le juge N. Casault. Dans sa décision, celui-ci tiendra compte du coût des soins que Kéroack a requis et reçus, des déboursés et perte de salaire, **montants qui ont été prouvés à une somme de 450 piastres ($),** selon l'honorable juge.

Les passages importants du jugement Casault sont que:

> (...) lesdits défendeurs n'ont ni placé ni maintenu une lumière bonne et suffisante à chaque angle dudit quai, tel que requis par la loi;
>
> le demandeur a tombé près d'un angle du quai en bas dudit quai sans faute apparente de sa part.

Au total, le jugement dans la cause de la Cour supérieure N° 1825 de 1892, amène une dette importante de 1327 $ pour les co-défendeurs. Pour acquitter sa part, Aurèle Grenier se voit notamment obligé de céder à Clermont la partie ouest de sa maison-hôtel, séparée de la partie qu'il conserve par un porche. La maison délaissée appartient aujourd'hui à la famille Noreau, au 673 rue des Érables. Aurèle n'aura pas la chance de reprendre les immeubles cédés en acquittant sa dette comptant avant sa mort survenue en 1897.

On peut encore voir cent ans plus tard certains restes de l'ancien quai Clermont & Grenier. En effet, quelques poutres demeurent visibles, bien ancrées dans le sol de la grève et en ligne avec l'extrémité de la petite rue Dombourg.

André Grenier

Départ pour Sainte-Anne de Beaupré - 1920

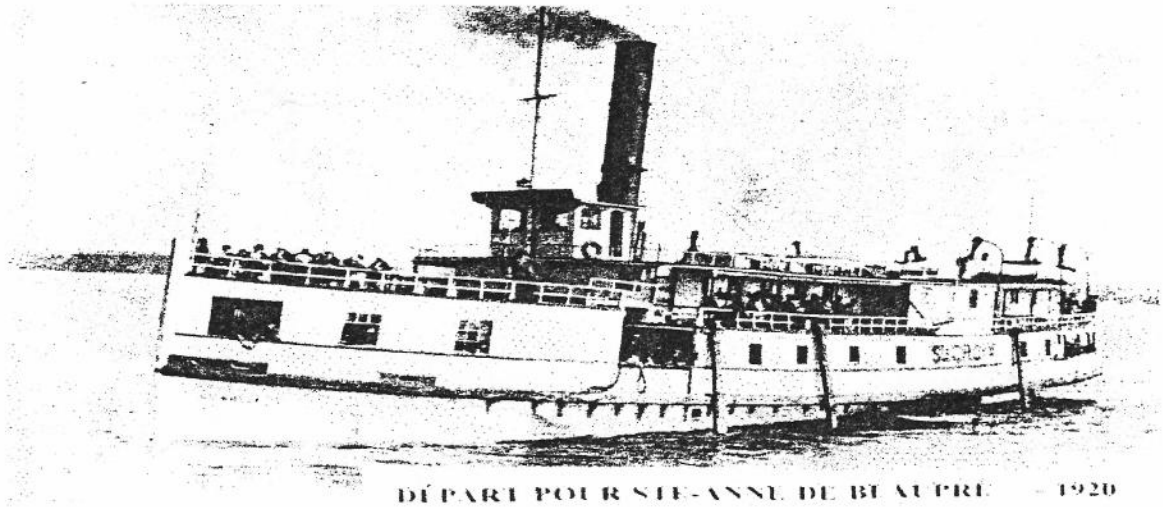

DÉPART POUR STE-ANNE DE BEAUPRÉ — 1920

MEMBRES ASSOCIES

Usital Canada inc.
Conception et fabrication mécanique
235, Route 365
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2777

Caisse populaire Desjardins
757, des Érables
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2838

Gaz & Soudure Neuville
1528, Route 138 Ouest
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2633

Accomodation Goguen
912, Route 138
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2733

Henri-F. Gautrin & Ass.
Ingénieur conseil, consultants en construction
1119, Route 138
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2905

Pharmacie Godin & Auclair
278, Route 138
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2728

Clinique médicale des Erables
278, Route 138
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2895

Solange Gilles Restauratrice
1208, Route 138
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2395

QuébecTel
rue St-Jules
Donnacona (Québec)
G0A 1T0

Paul Delisle, entrepreneur
457, des Érables
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-2005

La Portneuvienne, cie d'assurances
278, Route 138
Neuville (Québec)
G0A 2R0
Tél: 876-3010

Roger Bertrand
Député de Portneuf
et ministre délégué à l'Industrie
et au Commerce

Gouvernement
du Québec

Les membres associés sont des membres opérant soit un commerce ou une entreprise à Neuville et qui désirent soutenir les efforts de la Société d'histoire de Neuville.